



Envoyé en préfecture le 25/09/2015
Reçu en préfecture le 25/09/2015
Réf: 200027068-20150922-2015_09_127-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015

2015-09-127- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 16 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			Conseillers				
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU				Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD			
Alain PAIGNE		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Anna BERTHOME				Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENAYRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NVET	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Sébastien LABORDE	Annie POUZARGUE		X	Thierry MARTY
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
Conseillers				Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Jean-Louis d'ANGLADE	X			James SEYNAT	X		
Fabienne KRIER	X			Loïc MAGNAN			
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X			David REDON	X		
Sophie BLANCHETON				Joël BAYLE		X	Paul ARGIVIER*
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DICORRADO		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Jacques MESPLEDE
Michel FOULHOX	X			Kléber AUDINET	X		
Philippe HEFTRE		X	Odile BONHOMME-TIBY	Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE	X			Alain MAROIS		X	Chantal GANTCH
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALIE	X			Mireille CONTE-JAUBERT			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS			
Hélène ESTRADÉ		X	Philippe DURAND-TEYSSIER	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME			
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY		X	Bernard NADEAU	Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCU*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	42	13	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			55

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES
GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIER : ADHESION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et des affaires juridiques,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8-I-2°, II et VII traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la délibération n°13.10.166 en date du 11 octobre 2013 relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie,

Vu la délibération n°14.11.193 en date du 28 novembre 2014 relative à l'adhésion du CCAS de la commune de Saint Denis de Pile à compter du 1^{er} janvier 2015,

Vu l'article 3-3 de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie relatif aux modalités d'adhésion, de sortie et dissolution du groupement,

Considérant le souhait du PLIE du Pays du Libournais d'intégrer le groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie afin de mutualiser leurs achats et d'en réduire les coûts,

Considérant que l'adhésion d'un nouveau membre au groupement implique l'accord par délibération de tous les membres actuels du groupement ainsi que la modification par avenant de la convention constitutive,

Vu les délibérations des communes membres approuvant l'adhésion du PLIE du Pays du Libournais,

Vu l'avis de de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 9 septembre 2015,
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 septembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion du PLIE du Pays du Libournais au groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne
Le Président
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 25/09/2015
Reçu en préfecture le 25/09/2015
Affiché en préfecture le 25/09/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU LIBOURNAIS**

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015

2015-09-128- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 16 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU				Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD			
Alain PAIGNE		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Anne BERTHOME				Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENAYRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NVET	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Sébastien LABORDE	Annie POUZARGUE		X	Thierry MARTY
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
Conseillers				Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Jean-Louis d'ANGLADE	X			James SEYNAT	X		
Fabienne KRIER	X			Loïc MAGNAN			
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X			David REDON	X		
Sophie BLANCHETON				Joël BAYLE		X	Paul ARGVIER*
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DICORRADO		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Jacques MESPLEDE
Michel FOULHOUX	X			Kléber AUDINET	X		
Philippe HEFTRE		X	Odile BONHOMME-TIBY	Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE	X			Alain MAROIS		X	Chantal GANTCH
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALIE	X			Mireille CONTE-JAUBERT			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS			
Hélène ESTRADÉ		X	Philippe DURAND-TEYSSIER	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME			
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY		X	Bernard NADEAU	Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCUT*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	42	13	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			55

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENVELOPPES DE CORRESPONDANCE : ADHESION DE NOUVEAUX MEMBRES

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président en charge des marchés publics et de affaires juridiques,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8-I-2°, II et VII traitant de la constitution de groupement de commandes,

Vu la délibération n°14.09.177 en date du 25 septembre 2014 relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance,

Vu l'article 3-3 de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance relatif aux modalités d'adhésion, de sortie et dissolution du groupement,

Considérant le souhait des communes de Saint Martin du Bois et Bonzac et du PLIE du Pays du Libournais d'intégrer le groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance afin de mutualiser leurs achats et d'en réduire les coûts,

Considérant que l'adhésion de nouveaux membres au groupement implique l'accord par délibération de tous les membres actuels du groupement ainsi que la modification par avenant de la convention constitutive,

Vu les délibérations des communes membres approuvant l'adhésion des communes de Saint Martin du Bois et Bonzac et du PLIE du Pays du Libournais,

Vu l'avis de de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 9 septembre 2015,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 14 septembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion des communes de Saint Martin du Bois et Bonzac et du PLIE du Pays du Libournais au groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





Envoyé en préfecture le 25/09/2015
Reçu en préfecture le 26/09/2015
N°200027068-20150922-2015_09_129-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015

2015-09-129- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 16 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				Conseillers			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU				Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD			
Alain PAIGNE		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Anne BERTHOME				Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENAYRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NVET	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Sébastien LABORDE	Annie POUZARGUE		X	Thierry MARTY
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
Conseillers				Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Jean-Louis d'ANGLADE	X			James SEYNAT	X		
Fabienne KRIER	X			Loïc MAGNAN			
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X			David REDON	X		
Sophie BLANCHETON				Joël BAYLE		X	Paul ARGIVIER*
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DICORRADO		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Jacques MESPLEDE
Michel FOULHOX	X			Kléber AUDINET	X		
Philippe HEFTRE		X	Odile BONHOMME-TIBY	Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE	X			Alain MAROIS		X	Chantal GANTCH
François PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALIE	X			Mireille CONTE-JAUBERT			
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS			
Hélène ESTRADÉ		X	Philippe DURAND-TEYSSIER	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME			
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY		X	Bernard NADEAU	Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCUT*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	42	13	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			55

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

RETRAIT DE LA CALI DU GROUPEMENT DE COMMANDES ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITE CIVILE

Sur proposition de Monsieur Gérard HENRY, Vice-président, en charge des marchés publics et des affaires juridiques,
Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8 traitant des groupements de commandes,

Vu le groupement de commandes déjà institué en matière d'assurances entre la Ville de Libourne et la Communauté de communes du Libournais (CCL), par délibérations concordantes en date des 10 octobre 2008 pour la Ville de Libourne et du 13 octobre 2008 pour la CCL, permettant la mutualisation des besoins pour la passation des marchés d'assurances, sans distinction du type de risques assurables,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2011 autorisant la transformation de la Communauté de communes du Nord Libournais issue de la fusion des Communautés de communes du canton de Guîtres, du Libournais et du Pays de Coutras en Communauté d'agglomération du Libournais,

Considérant que ledit groupement de commandes institué ci-dessus a été élargi au Centre communal d'action sociale de la Ville de Libourne en 2010 par délibération concordantes des trois entités publiques concernées,

Monsieur HENRY informe les membres du Conseil que, dans le cadre de la préparation de la consultation des compagnies d'assurances pour la passation des futurs marchés, un cabinet d'audit a été missionné en début d'année pour réaliser un diagnostic sur les marchés d'assurances arrivant à leur terme afin de proposer les solutions les plus pertinentes de consultation pour que La Cali obtienne une optimisation des offres des prestataires.

Il ressort de cet état des lieux que le groupement en cours, du fait des caractéristiques très différentes de ses membres, tant du point de vue de la sinistralité, des compétences que du nombre de bâtiments gérés, n'est plus pertinent en l'état et n'est plus économiquement avantageux pour ses membres.

Ce résultat a été partagé par l'ensemble des membres du groupement lors de la restitution de l'audit le 21 mai 2015, et c'est d'un commun accord qu'il est proposé un retrait de ce groupement pour que La Cali puisse lancer ses propres marchés d'assurances.

Considérant que le retrait d'un groupement de commandes doit être acté par délibération,

Vu la restitution de l'audit du cabinet Protectas en date du 21 mai 2015,

Vu l'avis de la Commission marchés publics et affaires juridiques en date du 9 septembre 2015,

Vu l'avis du Bureau en date du 14 septembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le retrait de La Cali du groupement de commandes selon les modalités suivantes :
 - o pour le marché d'assurances responsabilité civile à compter du 31/12/2015,
 - o pour le marché d'assurances dommages aux biens à compter du 31/12/2017,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais